



BULLETIN N.3 PROJET SUR LES RACINES ET LES TUBERCULES EN AFRIQUE

Ce bulletin apporte des informations sur le projet de la FAO : « Renforcement des relations commerciales entre les petits acteurs et les acheteurs dans la filière des racines et tubercules en Afrique » qui sont susceptibles de vous intéresser. Ce bulletin est un outil de base pour favoriser l'échange de connaissances entre les membres du projet.

Bienvenue

Nous sommes heureux de vous présenter le troisième numéro du Bulletin ART, bulletin trimestriel qui vous tiendra au courant de l'évolution du projet ART. Consultez le numéro précédent: www.fao.org/3/b-i7139f.pdf

Vous trouverez dans ce numéro:

- Résultats des travaux sur le terrain au Malawi, au Bénin et en Côte d'Ivoire
- Shekina Entreprise: une étude de cas concernant la filière des racines et tubercules
- Établir une collaboration avec le projet Mécanisme d'appui au programme multipartenaires de la FAO (FMM)
- Événements à venir
- Présentation du fonctionnaire technique principal pour la gestion des risques climatiques

Bonne lecture! *L'équipe ART*

Résultats des travaux sur le terrain

Renforcement de la filière d'approvisionnement en farine de manioc au Malawi

Au Malawi, le projet ART renforce les liens entre les organisations agricoles et les petites et moyennes entreprises (PME), ainsi qu'entre les PME et les acheteurs de farine de manioc de haute qualité. Grâce aux services fournis par Farm Concern International, ce projet a piloté l'approvisionnement en pâte de manioc humide pour Universal Faming and Milling

Limited, qui a recommandé une organisation agricole à cause de sa capacité et de son respect des procédures opérationnelles normalisées. Cette organisation a déjà construit un local destiné à la commercialisation.

Ainsi, la transformation de cette farine de manioc de haute qualité séchée au soleil a pris de l'ampleur grâce au soutien apporté à 12 chefs d'entreprises sous forme de visites sur place ou de séances de formation, ou en nouant des relations de travail avec les producteurs pour accroître l'approvisionnement en manioc frais. Deux chefs d'entreprises ont acheté de l'équipement de transformation à même leur budget, tandis que huit autres ont fait appel à une institution financière pour obtenir des prêts leur permettant de financer leurs investissements.



Représentant de l'UFML devant l'atelier de transformation Nkula, en conversation avec les membres d'organisations agricoles ©FAO/Margherita Bavagnoli

Voici les principales réalisations en 2016 et 2017: l'approvisionnement des organisations agricoles et des PME recrutées dans le cadre de ce projet s'est accru d'au moins 43 pour cent; 22 parcelles ont été mises en culture, sur lesquelles les membres ont pu découvrir deux nouvelles variétés de manioc



améliorées ; 24 multiplicateurs de semences privés ont reçu une formation et se sont lancés dans la multiplication de ces semences, et 8 d'entre eux ont été certifiés par les Services de recherche agricole du ministère de l'Agriculture à titre de fournisseurs de bonnes semences ; en outre, 12 PME ont reçu une formation pratique en rédaction de plans d'affaires.

Formation sur les modèles d'affaires inclusifs au Bénin

Au Bénin, le projet ART soutient les chaînes de valeur du manioc et de l'igname. Ces marchés sont soumis à de fortes fluctuations, les mécanismes de fixation des prix sur le marché sont souvent unilatéraux, et les réseaux d'information ne fonctionnent pas très bien. La création de relations d'affaires viables et rentables parmi tous les acteurs des filières de l'igname et du manioc s'impose pour améliorer le revenu et la sécurité alimentaire des acteurs qui opèrent dans ces filières.

Dans ce contexte, le projet a organisé une formation de quatre jours sur les *Modèles d'affaires inclusifs* aux fins de renforcer les capacités des acteurs de la promotion des filières du manioc et de l'igname dans le pays. Plus précisément, les 40 participants comptaient des membres du personnel du ministère de l'Agriculture, du ministère du Commerce, ainsi que d'ONG nationales et internationales, de dirigeants de l'organisation agricole faitière, qui jouent un rôle actif dans les projets de développement de ce pays.

Au cours de cette formation, des outils et l'approche méthodologique ont été présentés aux participants pour les aider à mettre en place et favoriser des voies inclusives. L'approche méthodologique met l'accent sur les liens entre producteurs et transformateurs, d'une part, et acheteurs, d'autre part. Cette session comportait à la fois des présentations, du travail en groupe, des discussions interactives entre producteurs/transformatrices et acheteurs, et des visites sur le terrain. Des études de cas de modèles d'affaires inclusifs ont également été présentées et analysées. Une des visites sur le terrain a permis aux participants d'essayer les outils et d'appliquer les connaissances acquises au cours de cette session de 4 jours de formation intensive.

Au cours de cette formation, le directeur de la Législation rurale, de l'Appui aux Organisations Professionnelles et à l'Entreprenariat Agricole du ministère de l'Agriculture, également chargé de projet pour le Bénin, M. Maxime Gounse, a signalé que «le modèle d'affaires inclusif peut être considéré comme une garantie d'accroître le revenu des activités, d'améliorer les conditions de vie des divers joueurs, et de mieux les positionner sur le marché».

Améliorer l'accès aux services financiers en Côte d'Ivoire

Pour définir les mesures qui permettraient de renforcer les liens entre les divers acteurs de la chaîne de valeur, surtout pour ce qui concerne le manioc, et les prestataires de services financiers ivoiriens, le projet ART a confié à l'ONG internationale, Positive Planet, la tâche d'évaluer le marché financier agricole de ce pays.

D'après les conclusions de cette étude – qui portait sur les régions rurales de Dabou (sud), Yamoussoukro (centre), Bouaké (nord) et Abidjan –, les principaux obstacles qui entravent l'accès aux services financiers se présentent comme suit: les personnes et groupes disposent de ressources et de moyens très limités, ce qui suscite chez eux une «peur du crédit». D'autres contraintes pèsent également: inquiétudes quant aux conditions d'accès au crédit, problèmes d'attribution de titres de propriété, et manque de cautionnement.

Voici les principales recommandations pour faciliter l'accès des acteurs de la filière du manioc aux services financiers (crédit ou épargne):

Pour les groupes et associations opérant dans la filière du manioc: Renforcer les capacités des joueurs et groupes de cette filière, surtout en matière d'organisation et de structuration des groupes, qui n'ont pas encore été reconnus juridiquement, et parce que la plupart des organisations ne fonctionnent pas en tant que groupe.

Pour les acteurs individuels qui opèrent dans la chaîne de valeur du manioc: Faciliter la communication entre les acteurs de la filière et les fournisseurs de services financiers. En outre, offrir aux joueurs de la chaîne de valeur une formation en finances et en gestion, quels que soient leur âge et leur revenu. Ces formations devraient répondre aux besoins de trois groupes: producteurs, transformateurs et négociants.

Pour les joueurs des secteurs financier et non financier: Sensibiliser et inciter davantage les fournisseurs de services financiers à l'inclusion financière dans les régions rurales, et offrir l'aide technique voulue – ex.: partenariats avec les groupes, plateformes, nouvelles solutions technologiques pour assurer la collecte de l'épargne et diversifier les réseaux de distribution. Il y aurait lieu de renforcer les équipes des institutions financières avec des experts spécialisés en finance agricole. De plus, il faudrait créer un fonds pour faciliter l'accès des acteurs de la filière du manioc au crédit, et aviver l'intérêt pour la micro-assurance



contre les aléas climatiques pour lutter contre les risques environnementaux et leurs répercussions financières.

Mise en œuvre du Programme des champs école au Bénin

Le projet ART contribue à accroître de manière durable la production marchande en élaborant à la fois des stratégies de systèmes semenciers et de formation agricole.



Activités de formation en Analyse de l'Agro-écosystème (AAES) d'une ferme
©FAO/Margherita Bavagnoli

Au Bénin, des travaux ont été menés pour élaborer des programmes de mise en œuvre d'une approche de champ école pour les formateurs chargés d'enseigner les bonnes pratiques agricoles ainsi que la gestion écologique des ressources naturelles.

La première session de formation des formateurs de champ école pour la filière du manioc a eu lieu du 5 au 14 juin 2017 à Niaouli. Cette activité a réuni 12 participants issus des localités où se situent les fermes-écoles et les producteurs. Des sessions de formation théorique et pratique ont permis aux participants d'acquérir des compétences techniques pour renforcer les capacités des producteurs de manioc en matière de champ école comme solution de gestion intégrée.

Une champ école pour animateurs a également été créée, et des formations ont été offertes aux producteurs sur les nouvelles techniques de production, aux fins d'améliorer le rendement et la qualité de leur production, tout en gardant en tête les considérations relatives aux changements climatiques. Les fermes-écoles pour le manioc ont ainsi vu le jour. Une visite de suivi sur le terrain, du 20 au 24 août 2017, a confirmé que les animateurs avaient pu renforcer les capacités des agriculteurs quant à l'approche globale de champ école dans les communes de Djakotomè, Savalou et Adja-Ouèrè. Une deuxième session de formation des formateurs a eu lieu du 21 au 29 septembre 2017, sur le principe de l'Analyse de l'Agro-écosystème.

On tente actuellement de répéter cette activité dans les régions voisines du nord du Bénin, pour la filière de l'igname.

Nouvelles de la filière des racines et tubercules:

Étude de cas: Shekina Enterprise, au Rwanda

Shekina Enterprise est une entreprise de transformation agroalimentaire rwandaise. Grâce à un mécanisme de séchage novateur, elle recycle des déchets de feuilles de manioc pour produire du manioc séché dont la durée de conservation est de deux ans, qui est facile à transporter, facile à cuire et qui consomme moins d'énergie.

Shekina exerce une forte influence sur la collectivité en s'attaquant aux inégalités hommes-femmes dans les travaux horticoles, et ce, en créant pour les femmes de nouveaux rôles au-delà du travail de production non rémunéré ou mal payé et synonyme de faible statut social. Shekina est doté d'une chaîne d'approvisionnement bien organisée, selon laquelle les producteurs sont regroupés en coopératives, dont chacune dispose d'un centre de collecte qui réduit la distance que les agriculteurs doivent parcourir pour livrer leur production. Les femmes se voient attribuer un rôle de liaison entre l'entreprise et les producteurs pour ce qui concerne la quantité de feuilles de manioc nécessaires, et pour faire concorder l'offre et la demande. Les stations de collecte décentralisées permettent également de séparer les feuilles des tiges avant qu'elles ne soient transportées à l'usine, réduisant ainsi les quantités transportées et le coût.

Les feuilles de manioc séché de Shekina connaissent un très grand succès sur les marchés locaux et internationaux.

Nouvelles

Collaboration avec le projet du Mécanisme d'appui au programme multipartenaires de la FAO

Le projet du Mécanisme d'appui au programme multipartenaires de la FAO *Enabling women to benefit more equally from agrifood value chains* (<http://www.fao.org/in-action/women-in-agrifood-value-chains/en/>) contribue à accroître pour les femmes les avantages et débouchés économiques qui découlent de chaînes agroalimentaires plus efficaces et inclusives, à déclencher des effets multiplicateurs



sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'éducation, et la santé dans sept pays africains.

En Côte d'Ivoire, ce projet poursuit avec le projet ART un objectif commun: assurer l'autonomie des femmes qui travaillent dans la filière du manioc et améliorer leurs moyens de subsistance. Les responsables des deux projets de la FAO conjuguent leurs efforts pour mener des séances de formation destinées à ces femmes sur les modèles d'affaires inclusifs, les techniques de transformation, les normes d'hygiène, les systèmes de contrôle quantitatif et qualitatif normalisés (recours à des unités de mesure normalisées et reconnues internationalement), et l'accès aux services financiers et de gestion des risques. En novembre 2016, les représentants de ces projets ont participé à la cérémonie des «Journées panafricaines du manioc», en amorçant la mise sur pied d'une organisation interprofessionnelle de la filière du manioc. Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mamadou Sangafowa Coulibaly, a assisté à cette cérémonie.

Les projets FMM et ART collaborent également à une étude technique sur la chaîne de valeur du manioc dans ce pays, qui sera publiée prochainement.

Présentation de l'expert technique en gestion des risques climatiques du projet

Dr. Selvaraju Ramasamy est spécialiste des Changements climatiques au Siège de la FAO.



Le Dr. Ramasamy a pour rôle de fournir aux États Membres de la FAO des services consultatifs techniques sur l'adaptation aux changements climatiques et à la réduction des risques de catastrophes.

Le Dr Selvaraju compte plus de 25 ans d'expérience en gestion appliquée des risques climatiques, surtout dans les domaines suivants: adaptation aux risques climatiques, réduction des risques de catastrophes, gestion durable des ressources naturelles, et systèmes d'information sur le climat.

Ses travaux sur les services d'information sur le climat dans le domaine agricole comportent entre autres la création de plateformes d'interface avec les usagers, et la fourniture d'information climatique pragmatique.

Activités du prochain semestre

- Atelier régional sur la gestion des risques climatiques, du 28 au 30 novembre 2017 au Rwanda
- Atelier régional sur les systèmes semenciers, du 5 au 8 décembre 2017 au Ghana

CONTACTEZ-NOUS

Pour de plus amples informations:

www.fao.org/in-action/african-roots-and-tubers

Nous vous invitons à envoyer vos contributions et requêtes à Margherita Bavagnoli, rédactrice du bulletin:

margherita.bavagnoli@fao.org



UNION EUROPÉENNE



Cette lettre d'information a été élaborée à l'aide du soutien de l'Union Européenne au projet "Renforcement des relations entre les petits producteurs et les acheteurs dans le secteur des racines et tubercules en Afrique". Le contenu de cette publication relève uniquement de la responsabilité de la FAO et ne saurait en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne.

© FAO, 2017
I7986FR/1/11.17